



Conseil communautaire Séance du 21 avril 2026

Procès-verbal

L'an deux mille vingt-six, le jeudi vingt-et-un avril, les membres du Conseil Communautaire légalement convoqués le 13 avril 2026, se sont réunis au théâtre de Forges-les-Eaux, à dix-huit heures trente minutes, sous la présidence de Mme Christine LESUEUR, Présidente.

Nombre de membres en exercice : 79

Présents : 70

Pouvoirs : 6

Votants : 76

Etaient présents :

Mme BREQUIGNY Isabelle, Mme DESCHAMPS Françoise, M. DE VISSCHER Michel, M. FOURNIER Laurent, M. RIMBERT Dominique, Mme CAUCHOIS Nathalie, Mme COELLE Danielle, Mme BUQUET Karine, Mme DIEUTRE Sabine, Mme PETIT Sophie, M. BEUVIN Michaël, M. LETONDEUR Robert, Mme DEVILLERVAL Marie-France, M. TOLU Joël, Mme GARRET Maud, M. DUVAL Dominique, Mme LESUEUR Christine, M. DECOUDRE Joël, Mme DUPUIS Pascale, M. CAPELLE Cyrille, Mme KLOTZ Isabelle, M. MARTIN Thiery, Mme MARTIN Brigitte, M. MALLET Emmanuel, Mme ACHE Sylvie, M. HENRY Jean-Pierre, Mme BELLAY Michelle, M. PICARD Eric, Mme LEGENDRE Florence, M. HORCHOLLE Jody, Mme GOUIN Edith, M. MENIELLE Mario, Mme GODIN Joëlle, M. LEMERCIER Philippe, Mme MARUITTE Maryse, Mme BREANT Mireille, M. BLONDÉ José, Mme MURATI Sylvie, M. REVERT Baptiste, Mme LEMENAGER Angélique, Mme TETELIN Patricia, M. BUQUET Jean-Manuel, M. SENCE Jean-Luc, M. DELWARDE Jean-Claude, M. CROSNIER Laurent, M. COEFFIER David, M. LEGAY Pascal, M. DEVAUX Laurent, M. JOLY Sébastien, M. GAILLON Jean-Marc, M. GRISEL Jérôme, M. BOURGUIGNON Francis, Mme DUVAL Isabelle, M. MARIETTE Pascal, M. BEAUFILS Alain, M. COUTARD Gilbert, M. LEFEBVRE Pascal, M. LALANDE Valentin, M. FRERE Patrick, M. BUT Dominique, Mme LEMOINE Karine, Mme BEUVAIN Magali (suppléante de Mme SENCE Annie), M. DUBUS Hervé, Mme GILLES Mylène, Mme LE DIUZET Coralie (suppléante de M. LETELLIER Jean-Pierre), M. DUFLOS Jean-Yves, Mme TROUSSE Nadine, M. HERMAND Thomas, Mme AGIER CHERON Isabelle, Mme GOULAY Sabrina

Absents excusés : M. NIRLO Jean-Marie, Mme CARPENTIER Catherine, M. COSQUER Jean-Luc, M. FLEURY Gérard, M. CELLIER Damien, Mme LETELLIER Pascale, M. ROUZE Dominique, M. CAMUS Dominique, M. DUCROCQ Christan

Pouvoirs :

M. NIRLO Jean-Marie donne pouvoir à Mme DESCHAMPS Françoise
Mme CARPENTIER Catherine donne pouvoir à M. LALANDE Valentin
M. COSQUER Jean-Luc donne pouvoir à M. DELWARDE Jean-Claude
M. FLEURY Gérard donne pouvoir à M. BEAUFILS Alain
M. CELLIER Damien donne pouvoir à Mme LEMENAGER Angélique
Mme LETELLIER Pascale donne pouvoir à M. LEGAY Pascal

Secrétaire de séance : Mme GOULAY Sabrina

1- Approbation du procès-verbal du 09 avril 2026

La présidente demande aux élus communautaires s'ils ont des remarques sur le procès-verbal du conseil communautaire du 09 avril 2026.

M. GAILLON Jean-Marc s'abstient.

Le procès-verbal est voté à la majorité des conseillers communautaires.

2- Délégués au PETR du Pays de Bray

La Présidente indique qu'il y a besoin de désigner 18 délégués titulaires et 18 délégués suppléants au sein du conseil communautaire pour représenter la communauté de communes au sein du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Bray.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, nomme les conseillers suivants pour être délégués auprès du PETR du Pays de Bray :

- Titulaires :
 - LESUEUR Christine
 - KLOTZ Isabelle
 - DUPUIS Pascale
 - PICARD Eric
 - BLONDÉ José
 - HORCHOLLE Jody
 - LEMENAGER Angélique
 - LEGENDRE Florence
 - BREQUIGNY Isabelle
 - BUQUET Karine
 - HENRY Jean Pierre
 - SENCE Jean-Luc
 - DELWARDE Jean-Claude
 - LEGAY Pascal
 - GRISEL Jérôme
 - GAILLON Jean-Marc
 - HERMAND Thomas
 - FOURNIER Laurent

- Suppléants :
 - DE VISSCHER Michel
 - RIMBERT Dominique
 - COSQUER Jean-Luc
 - COELLE Danielle
 - DIEUTRE Sabine
 - DEVILLERVAL Marie-France
 - CAPELLE Cyrille
 - MARTIN Thiéry

- MALLET Emmanuel
- LEMERCIER Philippe
- REVERT Baptiste
- DEVAUX Laurent
- JOLY Sébastien
- DUVAL Isabelle
- LEFEBVRE Pascal
- LALANDE Valentin
- FRERE Patrick
- BUT Dominique

3- Délégués du Syndicat Mixte du Bassin versant de l'Andelle (SYMA)

La Présidente indique qu'il y a besoin de désigner 9 délégués titulaires et 4 délégués suppléants au sein du conseil communautaire pour représenter la communauté de communes au sein du Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Andelle (SYMA).

Un vote à bulletin secret a eu lieu pour les délégués titulaires.

Résultat des votes pour les délégués titulaires :

Nombre de votants	76
Blanc	1
Nul	0
Suffrage exprimé	75
Majorité absolue	38

Candidats	Résultats
ACHE Sylvie	54
BERTIN François	48
BULEUX Sébastien	34
BUQUET Karine	53
CAPELLE Cyrille	52
DELWARDE Jean-Claude	55
DEVAUX Laurent	46
FRERE Patrick	56
GAILLON Jean-Marc	30
GRISEL Jérôme	42
LEGAY Pascal	62
LETELLIER Jean-Marie	53
LESUEUR Christine	8

Après en avoir voté et avoir délibéré, le conseil communautaire, nomme les conseillers suivants pour être délégués auprès du SYMA :

- Titulaires :
 - ACHE Sylvie
 - BERTIN François
 - BUQUET Karine
 - CAPELLE Cyrille
 - DELWARDE Jean-Claude
 - DEVAUX Laurent
 - FRERE Patrick
 - LEGAY Pascal
 - LETELLIER Jean-Marie

Monsieur Jérôme Grisel indique qu'il est anormal que certaines communes soient représentées par plusieurs délégués, au détriment des autres communes.

- Suppléants :
 - BULEUX Sébastien
 - CANU Jean-Noël
 - GRISEL Jérôme
 - RABIAN Bruno

4- Délégués du Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Arques (SMBVA)

La Présidente indique qu'il y a besoin de désigner 2 délégués titulaires et 1 délégué suppléant au sein du conseil communautaire pour représenter la communauté de communes au sein du Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Arques (SMBVA).

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, nomme les conseillers suivants pour être délégués auprès du SMBVA :

- Titulaires :
 - M. HENRY Jean-Pierre
 - M. FOURNIER Laurent
- Suppléant :
 - M. LEFEBVRE Pascal

5- Délégués du Syndicat Mixte du Bassin de l'Epte (SMBE)

La Présidente indique qu'il y a besoin de désigner 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants au sein du conseil communautaire pour représenter la communauté de communes au sein du Syndicat Mixte du Bassin de l'Epte (SMBE).

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, nomme les conseillers suivants pour être délégués auprès du SMBE :

- Titulaires :
 - M. BUT Dominique
 - M. PICARD Eric
 - M. RIMBERT Dominique

- Suppléants :
 - M. TOLU Joël
 - M. SENCE Jean-Luc
 - M. BLONDÉ José

6- Délégués du Syndicat Mixte d'Aménagement du bassin de la Bresle (SMAB)

La Présidente indique qu'il y a besoin de désigner 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant au sein du conseil communautaire pour représenter la communauté de communes au sein du Syndicat Mixte d'aménagement du bassin de la Bresle (SMAB).

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, nomme les conseillers suivants pour être délégués auprès du SMAB :

- Titulaire :
 - M. BUQUET Jean-Manuel
- Suppléant :
 - M. LAMURÉ Jacky

7- Délégués du Syndicat des Intercommunalités de la Vallée du Thérain (SIVT)

La Présidente indique qu'il y a besoin de désigner 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant au sein du conseil communautaire pour représenter la communauté de communes au sein du Syndicat des Intercommunalités de la Vallée du Thérain (SIVT).

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, nomme les conseillers suivants pour être délégués auprès du SIVT :

- Titulaire :
 - M. BUQUET Jean-Manuel
- Suppléant :
 - Mme TETELIN Patricia

8- Délégués de la CLE du SAGE du Thérain

La Présidente indique qu'il y a besoin de désigner 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant au sein du conseil communautaire pour représenter la communauté de communes au sein de la commission locale de l'eau (CLE) du SAGE du Thérain

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, nomme les conseillers suivants pour être délégués auprès de la CLE du SAGE du Thérain :

- Titulaire :
 - M. BUQUET Jean-Manuel
- Suppléant :
 - Mme TETELIN Patricia

9- Délégués à Seine Maritime Numérique (SMN)

La Présidente indique qu'il y a besoin de désigner 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant au sein du conseil communautaire pour représenter la communauté de communes au sein de Seine-Maritime Numérique (SMN).

Un vote à main levée a été effectué suite à la candidature de plusieurs candidats pour être délégué titulaire à SMN 76.

Résultat du vote :

Votants	76
Abstention	5
Suffrage exprimé	71
Majorité absolue	36

Candidats	Résultats
M. GAILLON Jean-Marc	22
HERMAND Thomas	49

Après avoir voté et avoir délibéré, le conseil communautaire, nomme les conseillers suivants pour être délégués auprès du SMN :

- Titulaire :
M. HERMAND Thomas
- Suppléant :
Mme GOULAY Sabrina

10- Délégués à la commission consultative paritaire du Syndicat Départemental d'Energie 76 (SDE76)

La Présidente indique qu'il y a besoin de désigner 1 délégué titulaire au sein du conseil communautaire pour représenter la communauté de communes au sein de la commission consultative paritaire du Syndicat Départemental d'Energie de la Seine-Maritime (SDE76).

Pour information, le délégué qui sera désigné ne peut pas être délégué du SDE 76 également dans sa commune.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, nomme le conseiller suivant pour être délégué titulaire auprès du SDE 76 :

- Titulaire :
M. BUQUET Jean-Manuel

11- Délégués aux commissions de la CC4R

Mme La Présidente indique au conseil communautaire que la présidente et les vice-présidents sont d'office dans les commissions et que celles-ci auront 10 délégués supplémentaires.

Après appel à candidature, le conseil communautaire désigne ci-après les conseillers dans chaque commission :

- 1- Développement économique, emploi, aménagement du territoire, habitat
 - PICARD Eric – 1^{er} Vice-Président
 - LEMERCIER Philippe
 - LEGENDRE Florence
 - DEVAUX Laurent
 - MENIELLE Mario
 - MARUITTE Maryse
 - BLONDÉ José
 - REVERT Baptiste
 - MALLET Emmanuel
 - BREQUIGNY Isabelle

- 2- Finances, budget, relations financières avec les communes
 - GOULAY Sabrina – 2^{ème} Vice-Président
 - DESCHAMPS Françoise
 - LEMERCIER Philippe
 - DE VISSCHER Michel
 - BLONDÉ José
 - REVERT Baptiste
 - JOLY Sébastien
 - LEMENAGER Angélique
 - HORCHOLLE Jody
 - GRISEL Jérôme

- 3- Santé, accès aux soins et aux services, actions sociales, accueil des gens du voyage
 - BREQUIGNY Isabelle – 3^{ème} Vice-Présidente
 - DESCHAMPS Françoise
 - LEGENDRE Florence
 - MARTIN Brigitte
 - DUPUIS Pascale
 - LETELLIER Pascale
 - BUT Dominique
 - SENCE Annie
 - HENRY Jean Pierre
 - MURATI-JAOUEN Sylvie
 - BREANT Mireille
 - MENIELLE Mario
 - MARUITTE Maryse
 - BLONDÉ José
 - GOUIN Edith
 - GODIN Joëlle

- 4- Mobilité, marketing territorial, numérique
 - HERMAND Thomas – 4^{ème} Vice-Président
 - LEGENDRE Florence
- 5- Tourisme, culture, développement durable, chemins de randonnée : voir point 13
- 6- GEMAPI, biodiversité, espaces naturels
 - BUQUET Karine – 6^{ème} Vice-Présidente
 - DESCHAMPS Françoise
 - LALANDE Valentin
 - KLOTZ Isabelle
 - LEFEBVRE Pascal
 - DUVAL Dominique
 - RIMBERT Dominique
 - BUQUET Jean-Manuel
 - DEVAUX Laurent
 - MALLET Emmanuel
 - DUBUS Hervé
 - SENCE Jean-Luc
- 7- SIEOM – collecte et traitement des déchets : voir Point 12
- 8- Petite enfance, enfance, jeunesse
 - BELLAY Michelle – 8^{ème} Vice-Président
 - DESCHAMPS Françoise
 - LEMERCIER Philippe
 - LEGENDRE Florence
 - DUPUIS Pascale
 - DECOUDRE Joël
 - CAPELLE Cyrille
 - MARTIN Thiéry
 - HENRY Jean Pierre
 - BREANT Mireille
 - MENIELLE Mario
 - PICARD Eric
 - MALLET Emmanuel
 - BREQUIGNY Isabelle
 - MARUITTE Maryse
- 9- Soutien à la ruralité
 - GILLES Mylène – 9^{ème} Vice-Présidente
 - LEFEBVRE Pascal
 - DECOUDRE Joël
 - FOURNIER Laurent
 - BUQUET Jean-Manuel

- TETELIN Patricia
- COEFFIER David
- HENRY Jean Pierre
- JOLY Sébastien
- DUBUS Hervé
- SENCE Jean-Luc
- CAUCHOIS Nathalie
- BREQUIGNY Isabelle

Monsieur GAILLON Jean-Marc quitte l'assemblée à l'issue du scrutin.

12- Création d'un conseil d'exploitation « SIEOM »

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de l'environnement, notamment ses dispositions relatives à la prévention et à la gestion des déchets,

Vu les statuts de la Communauté de communes des 4 rivières en Bray, et notamment sa compétence en matière de collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés,

Considérant que la Communauté de communes des 4 rivières en Bray exerce la compétence relative à la prévention et à la gestion des déchets ménagers et assimilés sur son territoire,

Considérant l'instauration de la redevance incitative sur le territoire au 1^{er} janvier 2014 et la mise en place d'un budget annexe,

Considérant que la création d'une régie autonome constitue un outil de gestion adapté pour assurer l'exploitation du service public de prévention, gestion et valorisation des déchets ménagers et assimilés, dans des conditions garantissant la continuité, l'efficacité, la transparence et la soutenabilité financière du service,

Considérant qu'il convient, à cette fin, de créer une Régie autonome de prévention, gestion et valorisation des déchets ménagers et assimilés,

Le projet de statut sera proposé au prochain conseil communautaire.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire à l'unanimité :

- Décide la création d'une régie dotée de l'autonomie financière dénommée « Régie autonome de prévention, gestion et valorisation des déchets ménagers et assimilés »
- Désigne les membres suivants pour siéger au conseil d'exploitation de du SIEOM :
 - LEGAY Pascal – 7^{ème} Vice-Président
 - HORCHOLLE Jody
 - LEMENAGER Angélique
 - BEAUFILS Alain
 - MARIETTE Pascal
 - DEVAUX Laurent

- DE VISSCHER Michel
- BUT Dominique
- DELWARDE Jean-Claude
- LEMERCIER Philippe
- FLEURY Gérard
- JOLY Sébastien
- DUVAL Isabelle

13- Renouveaulement du conseil d'exploitation « Office de tourisme »

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts de la Communauté de communes des 4 rivières en Bray, notamment sa compétence

Considérant la reprise de l'office de tourisme au 1^{er} janvier 2025 et la mise en place d'un budget annexe

Considérant que la régie autonome constitue un outil de gestion adapté pour assurer l'exploitation du service public de l'Office du Tourisme des 4 Rivières en Bray

Mme la Présidente informe le conseil communautaire qu'il y a nécessité de renouveler le conseil d'exploitation de l'Office de tourisme suite au renouvellement des conseillers communautaires.

Le Conseil d'Exploitation de l'Office de tourisme est composé de 25 membres répartis en deux collèges :

- 14 conseillers communautaires titulaires issus de la commission Tourisme,
- 11 représentants choisis parmi les catégories suivantes : professionnels des campings, restaurants, hôtels, équipements touristiques, hébergeurs, associations, institutionnels du tourisme, bénévoles.

Les membres du Conseil d'Exploitation, à l'exception des délégués communautaires, doivent être choisis parmi les personnes ayant acquis, en raison notamment de leur expérience des affaires ou de l'administration ou de leur profession, une compétence particulière leur permettant d'émettre tous avis utiles sur les questions relatives au fonctionnement de l'Office de Tourisme.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire

- Désigne les membres suivants pour siéger au conseil d'exploitation de l'Office de tourisme :
 - DIEUTRE Sabine – 5^{ème} Vice-Présidente
 - KLOTZ Isabelle
 - LEGENDRE Florence
 - GOULAY Sabrina
 - DUBUS Hervé
 - PICARD Eric
 - COSQUER Jean-Luc
 - BELLAY Michelle
 - MALLET Emmanuel

- PETIT Sophie
- HERMAND Thomas
- DESCHAMPS Françoise
- GILLES Mylène
- DE VISSCHER Michel

14- Délégués à la Commission d'Appel d'offre (CAO)

La durée de l'élection d'une CAO est calée sur celle du mandat de ses membres. Le renouvellement général des conseils communautaires impose donc son renouvellement.

Concernant la composition de la commission d'appel d'offres, l'article L 1414-2 du CGCT renvoie explicitement à la composition de la commission de délégation de service public figurant à l'article L 1411-5 du même code.

Les membres titulaires de la CAO sont élus au sein de la collectivité à la représentation proportionnelle au plus fort reste. Il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection de suppléants en nombre égal à celui des membres titulaires.

L'élection de membres de la CAO est votée au scrutin secret, sauf si la collectivité décide à l'unanimité de procéder au scrutin public. L'élection des membres titulaires et des suppléants a lieu sur la même liste, sans panachage ni vote préférentiel. Les listes peuvent comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir. En cas d'égalité des restes, le siège revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages. Si les listes en cause ont également recueilli le même nombre de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamés élus.

Une seule liste composée de 5 titulaires et 5 suppléants a été déposée.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire attribue les délégués suivants pour siéger à la Commission d'Appel d'Offre (CAO) :

- Titulaires :
 - GOULAY Sabrina
 - LEGAY Pascal
 - MARIETTE Pascal
 - HERMAND Thomas
 - BEUVIN Michaël

- Suppléants :
 - BUQUET Karine
 - GILLES Mylène
 - BEAUFILS Alain
 - BELLAY Michelle
 - DIEUTRE Sabine

15- Délégués à la Délégation de Service Public (DSP)

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) et particulièrement ses articles L 1411-1, L1411-5, L 1411-6 et L 1411-7 ainsi que ses articles D 1411-3 à D 1411-5,

Considérant que la commission de délégation de service public est composée, outre le président, ou son représentant, de cinq membres titulaires et cinq membres suppléants élus en son sein par le conseil communautaire, au scrutin de liste suivant le système de la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel,

Décide de procéder à l'élection des cinq membres titulaires et des cinq membres suppléants de la Commission de délégation de service public, à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

L'Assemblée est donc invitée à bien vouloir procéder à bulletin secret à l'élection de 5 membres titulaires et 5 membres suppléants appelés à siéger à la commission de délégation de service public sauf si l'assemblée décide à l'unanimité de procéder au scrutin public.

Une seule liste composée de 5 titulaires et 5 suppléants a été déposée avec vote en scrutin public.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire attribue les délégués suivants pour siéger à la Délégation de Service Public (DSP) :

- Titulaires :
 - GOULAY Sabrina
 - LEGAY Pascal
 - MARIETTE Pascal
 - HERMAND Thomas
 - BEUVIN Michaël

- Suppléants :
 - BUQUET Karine
 - GILLES Mylène
 - BEAUFILS Alain
 - BELLAY Michelle
 - DIEUTRE Sabine

16- Délégués du Syndicat de Gestion des Ordures Ménagères du Nord et de l'Est du département de l'Eure (SYGOM)

La Présidente indique qu'il y a besoin de désigner 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants au sein du conseil communautaire pour représenter la communauté de communes au sein du Syndicat de Gestion des Ordures Ménagères du Nord et de l'Est du département de l'Eure (SYGOM).

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, nomme les conseillers suivants pour être délégués auprès du SYGOM :

- Titulaires :
 - FRERE Patrick
 - BUQUET Karine

- Suppléants :
 - CARPENTIER Sylviane
 - LETELLIER Jean-Marie

17- Informations et questions diverses

Le prochain conseil communautaire a lieu le jeudi 21 mai 2026 à Mauquenchy.

La séance est levée à 20h50

**Signature de la
Présidente**

**Signature du
secrétaire de séance**